

CONCOURS GÉNÉRAL DES LYCÉES

Session de 2021

RAPPORT DU JURY SUR L'ÉPREUVE DE THÈME LATIN (Classe de première)

Alors que le concours général de thème latin n'avait pas pu avoir lieu en 2020 en raison de l'épidémie de Covid-19, le jury s'est réjoui qu'il ait pu se dérouler en 2021, en dépit d'un calendrier quelque peu bouleversé. Vingt-trois candidats ont composé cette année, ce qui constitue une baisse par rapport aux sessions précédentes. Le jury espère que cette baisse est conjoncturelle, due à la crise épidémique, et que les sessions à venir verront les effectifs repartir à la hausse. Si quelques copies se signalent par une connaissance approximative du latin, avec des formes empruntées à l'espagnol, des formes déponentes excentriques et une graphie parfois illisible, un nombre appréciable de copies présentent des connaissances en latin qui s'avèrent prometteuses ; les meilleurs copies révèlent, quant à elles, une vraie connaissance et une familiarité avérée avec la langue latine qui leur permettent de ne pas suivre servilement le français mais de le rendre habilement en recourant à des tournures authentiquement latines, telles que l'ablatif absolu ou des balancements comme *non tantum... sed etiam* – ce que le jury a apprécié et valorisé.

Le texte retenu cette année était une fable de La Fontaine, « Le cerf se voyant dans l'eau » (VI, 9) et, conformément au nouveau format du concours en vigueur depuis 2019, le sujet était accompagné d'une trentaine de notes lexicales destinées à aider les candidats. Depuis l'infléchissement du format de l'épreuve, l'accent est en effet désormais mis, pour les candidats, sur la connaissance de la morphologie et de la syntaxe latines, tandis que la recherche des termes classiques latins, tâche ardue et chronophage, est suppléée par des notes lexicales qui soulagent les candidats de recherches auxquelles ils ne sont guère entraînés et qui n'ont pas vocation à être déterminantes à ce niveau de la scolarité. Le jury ne saurait cependant trop rappeler qu'il convient de lire ces notes avec précision, de ne pas recopier trop vite tel ou tel mot (*fugio* n'est pas *fungor*) et qu'il faut conjuguer les tours donnés à l'infinitif si le texte le requiert ou remplacer l'indéfini par le pronom ou substantif voulu (ainsi l'expression donnée *alicui dedecori esse* pour traduire le français *être un objet de honte pour quelqu'un* supposait évidemment de remplacer *alicui* par *mibi* puisque le texte disait *Mes pieds ne me font point tant d'honneur*).

Au terme de la présente session, le jury tient à féliciter chaleureusement les lauréats du concours de la session 2021 et, d'une manière générale, l'ensemble des candidats qui se sont présentés à l'épreuve de thème latin en dépit, dans les mois passés, d'une préparation rendue difficile par le contexte pandémique. Le jury rappelle enfin que 18 récompenses sont ouvertes chaque année (3 prix, 5 accessits et 10 mentions) et que, loin de privilégier un quelconque élitisme, son unique souhait demeure d'en décerner le plus possible.

Proposition de corrigé

Dans le cristal d'une fontaine/Un cerf se mirant autrefois / Louait la beauté de son bois, / Et ne pouvait qu'avecque peine, / Souffrir ses jambes de fuseaux, / Dont il voyait l'objet se perdre dans les eaux.

Ceruus, qui olim in liquida fontis aqua se intuebatur [ou : cum...intueretur], cornua mirabatur, at tenues pedes similesque uirgarum, quos in aquis uix adspiciebat, uix pati poterat.

« Quelle proportion de mes pieds à ma tête ? / Disait-il en voyant leur ombre avec douleur : / Des taillis les plus hauts mon front atteint le faite ; / Mes pieds ne me font point tant d'honneur. »

Ille : « Concinuntne corporis partes a pedibus usque ad caput ? », inquebat, dum umbram eorum dolenter uidet. « Quamquam caput summam partem siluarum altissimarum attingit, pedes tamen mihi dedecori sunt. »

Tout en parlant de la sorte/ Un limier le fait partir.

Quae dum uerba facit, canis uenaticus eum fugat.

Il tâche à se garantir ; / Dans les forêts il s'emporte.

Se autem seruare conatur et in siluas fugit.

Son bois, dommageable ornement, / L'arrêtant à chaque moment, / Nuit à l'office que lui rendent/
Ses pieds, de qui ses jours dépendent.

At cornua eorum, ornamentum noxium, quod etiam atque etiam eum remoratur [ou : quae... remorantur, selon que l'on considère que l'antécédent est ornamentum ou cornua], impediunt ne pedes munere in quo salus ponitur fungantur.

Il se dédit alors, et maudit les présents/ Que le ciel lui fait tous les ans.

Tum autem uerba quae fecit improbat et munera quae ipsi a natura quotannis dantur detestatur.